

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 147 (2002)
Heft: 2

Artikel: Panorama géopolitique de 1948 à nos jours : l'eau, Israël et la Palestine
Autor: Chauprade, Aymeric
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Panorama géopolitique de 1948 à nos jours

L'eau, Israël et la Palestine

Le facteur « Eau » occupe une situation curieuse dans les analyses ayant trait au conflit entre Israël et les États arabes voisins, soit que ces analyses aient complètement occulté ou minoré ce rôle pour surestimer l'aspect idéologique (sionisme, contre-arabisme) du conflit, soit que les analyses aient fait de l'eau le principal, voire l'unique déterminant des frontières d'Israël.

■ **Aymeric Chauprade¹**

D'un côté se trouvent ceux qui affirment que la construction d'Israël obéit au rêve théologique et idéologique d'*Eretz Israël*, lequel contenait ses propres projections frontalières; de l'autre, comme dans un dialogue de sourds, ceux qui soutiennent qu'Israël n'avance que pour prendre de l'eau. En somme, à l'idéologie pure s'oppose une sorte de mono-déterminisme géopolitique.

À ces deux lectures, nous opposons une autre interprétation de la construction d'Israël et de son rapport à l'eau, à partir de quelques évidences logiques. Qu'est-ce que le sionisme, sinon une expérience de construction étatique à partir d'un processus continu de peuplement? Se pourrait-il qu'un peuplement s'établisse sans disposer de ressources suffisantes en eau? Le sionisme est une soif de territoire et de démographie, un projet d'expansion démographique. L'eau répond à cette «soif». Il n'est donc pas étonnant qu'à une telle stratégie

corresponde une stratégie de l'eau. Israël a besoin de gagner de l'eau, parce qu'il veut gagner des territoires et des hommes.

La région du Sud-Liban est un château d'eau important pour la Palestine historique autant que pour le Liban, à cause de l'importance du Litani et du Hasbani, affluent du Jourdain, à cause des liens entre les eaux du Litani et les sources du Jourdain. Le contrôle du Sud-Liban assure donc les eaux du Litani, la sécurisation de l'alimentation du Dan israélien, lui-même affluent du Jourdain. Le Golan assure le contrôle du Banias syrien, qui est un affluent important du Jourdain. Le contrôle du Sud-Liban et du Golan sécurise toutes les sources du Jourdain. Les rivalités concernant ces ressources impliquent Israël, le Liban et la Syrie.

L'eau à l'intérieur de la Palestine historique

De grandes nappes souterraines se trouvent sous les

monts de Judée et de Samarie, c'est-à-dire sur le territoire de la Cisjordanie, à l'extérieur des frontières de l'Israël de 1948. Par rapport au niveau de la mer, cette eau se trouve à un altitude élevée, de l'ordre de 500 mètres. Il est donc d'autant plus facile de pomper cette eau qu'on se situe en dessous de cette altitude. Les flancs Ouest des monts de Judée et de Samarie et la plaine côtière de la Méditerranée se trouvent sur le territoire de l'Israël de 1948. Autrement dit, l'eau est physiquement à la verticale du territoire palestinien de Cisjordanie (largement occupé depuis 1967), mais elle est exploitable essentiellement par les Israéliens, ceci dans leur frontière de 1948. A qui revient l'eau? A celui qui en dispose à sa verticale, ou celui qui est bien placé pour l'exploiter?

Un autre problème est celui de l'antériorité de l'exploitation: les colons israéliens ont, avant 1948, foré des puits et mis en place un vaste système d'exploitation de l'eau des aquifères de Cisjordanie. Ils in-

¹ Chercheur en sciences politiques, Aymeric Chauprade enseigne au Collège interarmées de défense. Auteur avec François Thual d'un Dictionnaire de géopolitique. Le texte publié est un condensé de la version parue dans Cahiers de Mars, 4^e trimestre 2000. Merci à son rédacteur en chef d'en avoir autorisé la reprise.

voquent le droit à l'antériorité pour continuer l'exploitation de l'eau à leur seul profit.

L'eau dans le bilan de la guerre de 1967

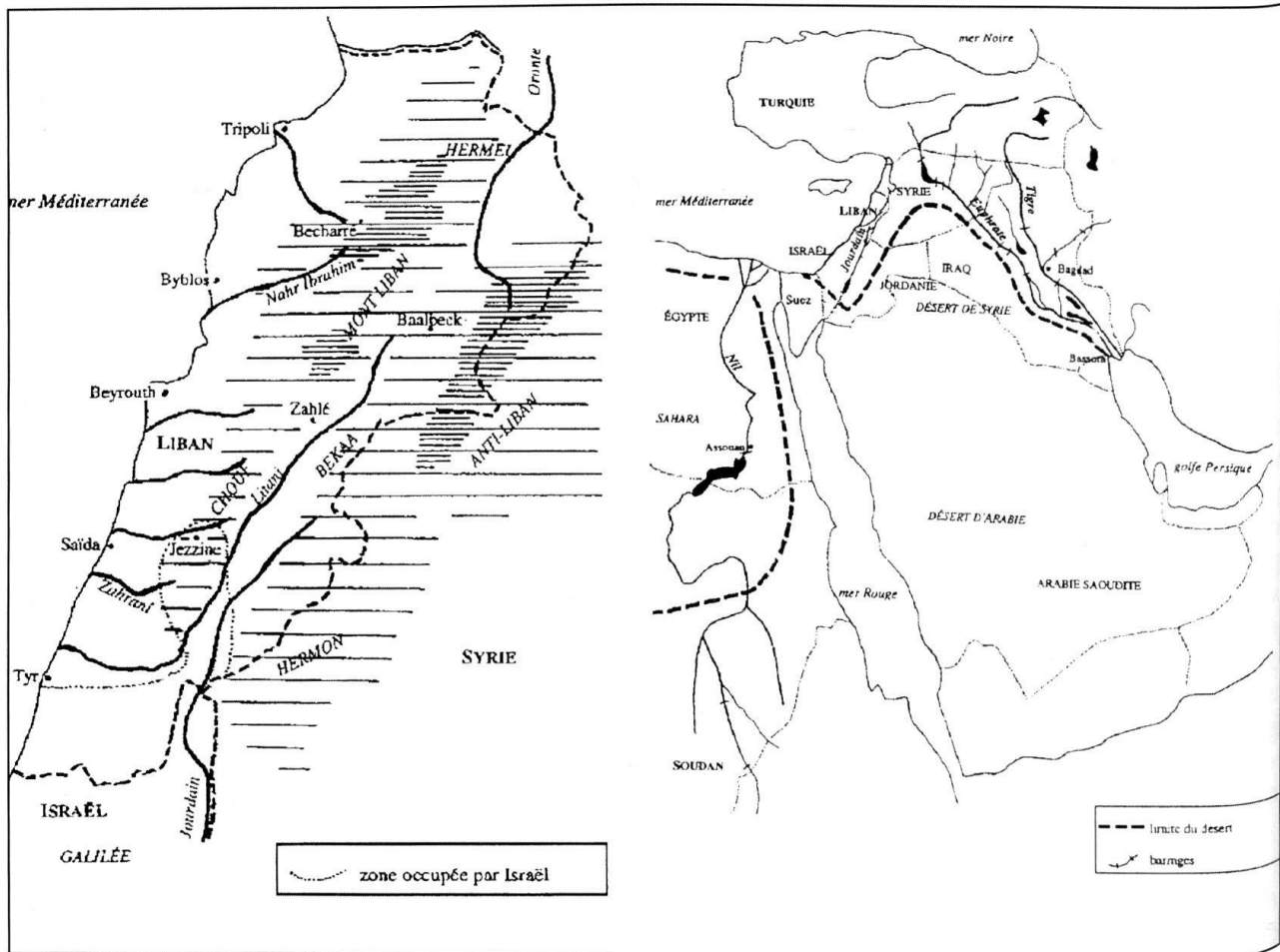
Le 5 juin 1967, Israël lance son attaque-surprise sur l'Égypte. En six jours, le territoire de la Palestine mandataire est sous contrôle, et au-delà. Les Jordaniens n'ont pu tenir la Cisjordanie et la partie arabe de Jérusalem; les Syriens ont dû céder le Golan; les Égyptiens ont été repoussés en trois jours de l'autre côté du canal de Suez. Le 27 juin 1967, Israël a atteint de nouveaux ob-

jectifs sionistes. La Jérusalem arabe est intégrée à la Jérusalem juive, la bande de Gaza, la Cisjordanie sont occupées ainsi que les rives du Jourdain. Le Golan est, lui aussi, occupé: 120000 Syriens doivent fuir (les 7000 Druzes sur lesquels les Israéliens comptent comme alliés sont maintenus). Israël a rétabli son accès au golfe d'Aqaba et au canal de Suez.

Au moment où éclate la guerre de 1967, Israël consomme la totalité des ressources hydrauliques que lui donnent ses frontières originelles et les acquisitions de 1949, soit environ 1600-1650 millions de mètres cubes. Le développement

de la colonisation en Galilée et dans le reste du territoire israélien est compromis, si de nouvelles ressources en eau ne sont pas trouvées: la Cisjordanie, à elle seule, fournirait 850 millions de mètres cubes, dont 650 facilement exploitables, et Gaza 80 millions.

La guerre a permis de sécuriser et d'accroître l'exploitation du bassin du Jourdain. Elle a offert à Israël de nouvelles ressources en eau, celles des aquifères de Cisjordanie et de Gaza. En contrôlant le Golan, Israël, qui surplombe désormais la Syrie, a sécurisé la zone démilitarisée que celle-ci occupait sur le territoire de la Pales-



tine mandataire. Les Israéliens ont mis un terme au projet de dérivation des sources du Jourdain – Hasbani et Baniyas – vers le Yarmouk qui menaçait le *National Water Carrier*.

Par une ordonnance d'août 1967, le gouvernement israélien donne le contrôle absolu de l'eau aux autorités israéliennes des territoires occupés. Les Palestiniens n'obtiendront quasiment aucune autorisation. Alors que le mandat considérait l'eau comme une propriété privée, les Israéliens la déclarent, en Cisjordanie et à Gaza, propriété collective dont ils assurent seuls la gestion.

Vers le dernier objectif sioniste en matière d'eau: le Litani

Désormais, les seules revendications sionistes sur l'eau, qui restent insatisfaites, portent sur le Litani, toujours sous souveraineté libanaise. Déstabilisé par la question palestinienne et les divergences profondes qu'elle suscite à l'intérieur, le Liban plonge dans la guerre civile en avril 1975, après de multiples incidents entre phalangistes chrétiens et combattants palestiniens. Un an après, la Syrie intervient dans le conflit. Pour Damas, il s'agit d'empêcher les Palestiniens de prendre le contrôle du Liban et d'interrompre la montée en puissance des Sunnites. Pour Israël, la guerre civile libanaise est une aubaine qui pourrait permettre de s'emparer des réserves en eau du bassin du Litani, de recomposer le Liban, voire la Syrie, suivant un schéma communautaire et de créer



Vue des sources du Jourdain. (Photo prise en 1984).

un Etat maronite allié. C'est le rêve de Ben Gourion...

Après de nouvelles actions contre la Galilée, menées par des commandos palestiniens à partir du Sud-Liban, les Israéliens lancent, le 14 mars 1978, l'opération «LITANI», occupant le Sud-Liban jusqu'au fleuve Litani. 2500 Palestiniens et Libanais sont tués; 250000 personnes doivent se réfugier au-delà du fleuve. Des navettes maritimes israéliennes organisent le transport vers le Sud de miliciens maronites du Centre, qui leur sont favorables; leur regroupement doit permettre la formation à la frontière israélienne d'une zone de protection chrétienne et d'une prise en tenaille de la résistance palestinienne. Une bande, large de cinq à dix kilomètres le long de la frontière du Liban, est laissée à la milice chrétienne de Saad Haddad, lequel proclame l'Etat du Liban libre. Les Israéliens ébauchent leur projet d'un Etat-client maronite.

L'établissement de la zone de sécurité du Sud-Liban donne à Israël le contrôle sur le dernier affluent du Jourdain, le Hasbani. Désormais, l'Etat hébreu en contrôle les trois «sources». Cette nouvelle progression a sans doute été favorisée par la sécurisation du front égyptien et la nouvelle politique de rapprochement menée par Sadate.

L'eau de l'Etat palestinien

Les accords signés par Israël prévoient trois zones pour l'Etat palestinien:

■ **La zone «A»**, dans laquelle l'autorité palestinienne détient les pouvoirs civils et de police, sauf à Hébron où les soldats de Tsahal sont toujours responsables des colons juifs. Un accord dit d'Hébron, signé en 1997, prévoit le passage de 80% de la ville en zone «A».

L'application de cet accord est sans cesse repoussée par Israël.

■ **La zone «B»**, qui comprend la quasi-totalité des 450 villages palestiniens et représente 23% de la superficie de la Cisjordanie. Les Palestiniens y détiennent les pouvoirs civils et une partie seulement des pouvoirs de police, tandis que l'armée israélienne conserve le contrôle de la sécurité et un droit permanent et unilatéral d'intervention.

■ **La zone «C»**, qui représente les 73% restant de la Cisjordanie; elle reste sous le contrôle exclusif, avec les colonies juives, de l'Etat d'Israël.

La souveraineté de l'OLP reste plus municipale que nationale et l'Etat d'Israël continue de s'opposer à ce qu'un Etat palestinien véritablement souverain voit le jour. La Palestine est une identité nationale, une administration, un territoire fragmenté, encore loin d'être un Etat. La viabilité de

l'Etat palestinien est une question d'eau. Depuis les années 1950, les Américains pensent, conformément à leur foi dans la dépendance du politique à l'économique, que le règlement de la question de l'eau entre Israéliens et Palestiniens créerait les conditions d'une paix durable.

Or, le problème de l'eau n'est pas réglé par les accords d'Oslo, dont quelques articles soulignent bien la nécessité d'une utilisation équitable. Cependant, aucun système de partage n'est défini. L'accord du Caire, du 4 mai 1994, prévoit simplement des comités de suivi mixtes pour la gestion de l'eau, qui pourront faire des propositions.

Théoriquement, un futur Etat palestinien pourrait disposer du réservoir aquifère montagneux. Le volume de cette couche souterraine provient en effet des eaux de pluie tombant sur la Cisjordanie; les Palestiniens revendiquent donc la souverai-

neté sur les ressources de l'aquifère. Aujourd'hui, celui-ci est exploité presque totalement à partir de puits, creusés par les colons juifs, dans les territoires occupés et dans la plaine israélienne, les Palestiniens n'ayant jamais eu le droit de creuser de puits, à quelques exceptions près. Seul quelque 10% de l'eau exploitée dans cet aquifère l'est par les Palestiniens.

Les populations palestiniennes, disent leurs responsables, devaient également bénéficier des systèmes d'alimentation en eau mis en œuvre dans les territoires occupés, mais les Israéliens ont rationné l'eau utilisable par les Palestiniens et gardé le contrôle exclusif des réservoirs régionaux, des vannes, des stations d'observation, des infrastructures placées systématiquement à l'intérieur des implantations israéliennes. Malgré l'autonomie palestinienne, l'eau reste sous contrôle israélien.

Dans dix ans, si la gestion de l'eau de l'aquifère n'est pas rééquilibrée, les Palestiniens ne pourront pas couvrir les besoins de leur population. Cela se produirait bien plus tôt, si la diaspora palestinienne venait se réinstaller.

Israël, de son côté, affirme un droit d'antériorité sur l'exploitation de l'aquifère de Cisjordanie. Les colons juifs, à partir de 1930, ont commencé à exploiter ce réservoir d'eau. Ensuite, entre 1948 et 1965, Israël a creusé autour des monts de Judée et de Samarie de nombreux puits et installé des systèmes de drainage, le tout à l'intérieur des frontières israé-



Camp de réfugiés palestiniens près de Jéricho. (Photo prise en 1984). Il faut de l'eau dans ce désert...

liennes. En 1990, le général Eytan, alors ministre de l'Agriculture, déclare que la question de l'eau de l'aquifère montagneux empêche, à elle seule, Israël de céder le contrôle des territoires occupés de Cisjordanie. Il évoque la menace d'une dérivation et d'une pollution. Quoi qu'il en soit, les données suivantes doivent nécessairement être prises en compte :

■ Aujourd'hui, les deux tiers des besoins en eau des Israéliens sont assurés par des ressources puisées dans des territoires qui n'étaient pas inclus dans les frontières de 1948, un tiers provient du lac Tibériade et du Yannouk, un tiers de Cisjordanie et de la nappe de Gaza.

■ Ni les Israéliens ni les Palestiniens ne sont prêts à renoncer à l'utilisation massive de l'eau pour l'irrigation; un tel renoncement revenant à renoncer à l'agriculture, base fondamentale de leur développement.

■ Les populations juive et palestinienne peuvent doubler d'ici trente ans (accroissement naturel, regroupement de la diaspora, immigration).

■ Il n'y a pas assez d'eau dans l'aquifère montagneux pour permettre un développement et une alimentation équitable et suffisante des deux populations.

Les ressources en eau actuelles rendent incompatibles la coexistence d'un Etat israélien qui continuerait son développement colonial et d'un Etat palestinien accédant au dévelop-

pement. La coexistence des deux Etats n'est possible que si des ressources additionnelles sont trouvées. C'est la raison pour laquelle les Palestiniens ne se contentent pas de revendications de souveraineté, ils demandent aux Israéliens d'installer des usines de dessalement de l'eau de mer pour Gaza et pour Israël (comme on l'a fait avec succès dans le Golfe). Ils demandent à la Jordanie de permettre la dérivation d'une partie de son eau vers la Cisjordanie.

Une gestion commune apparaît inévitable. Les Américains ont donc raison au moins sur un point: une réflexion pragmatique sur l'eau ne peut déboucher que sur un accord d'intérêt commun. Cependant, elle doit aussi amener une appréciation des choix économiques israéliens. Pour des raisons d'autosuffisance alimentaire (l'un des fondements politiques du sionisme), Israël a développé une agriculture d'irrigation, dont les coûts sont en dehors de la réalité économique: le prix de l'eau est tel en Israël que le coût de production d'une tomate israélienne exportée serait à peine rentable si l'Etat ne déversait pas une «manne» de subventions, dont l'origine est à chercher dans l'aide américaine...

L'eau apparaît donc comme un facteur géopolitique essentiel du conflit entre Israël, les Palestiniens et, plus généralement, les Arabes. Aucune paix ne peut se faire sans un règlement de la question de l'eau. Preuve en est le Traité de paix

du 26 octobre 1994, entre la Jordanie et Israël, qui contient un règlement commun de la question de l'eau. Son article 6 prévoit une coopération dans ce domaine et l'espace alloué par Israël à la Jordanie sur le lac de Tibériade doit être augmenté. En 1999, après avoir d'abord annoncé qu'il ne pourrait respecter l'accord et fournir les 50 millions de mètres cubes annuels d'eau potable prévus, Israël est revenu sur sa décision et a finalement honoré son contrat.

Dans le même temps, il est faux de dire que les Israéliens et les Palestiniens se battent pour l'eau: Le premier déterminant, celui qui compte par-dessus tout parce qu'il a déterminé la création d'Israël, c'est son expansion territoriale et coloniale. Il s'avère aussi important que la résistance palestinienne et sa volonté de créer un Etat palestinien. Le facteur «Ressources» est subordonné, dans les deux camps, à une logique identitaire.

En 2000, l'abandon par Israël des ressources du Litani, conséquence du retrait du Sud-Liban, montre bien que l'identité israélienne a choisi de s'inscrire dans les frontières de la Palestine mandataire, dénominateur commun des différentes revendications sionistes, certaines s'étant étendu jusqu'au Litani mais toutes ont parlé de l'intégralité de la Palestine mandataire.

A. C.